

SOMMAIRE DU DOSSIER D'APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE

Pièce n° 0 : Procédure

Pièce n° 1 : Rapport de présentation

1.1 Rapport de présentation

- 1.1.1 Cahier 1 : Cadre général
- 1.1.2 Cahier 2 : Paysage et patrimoine
- 1.1.3 Cahier 3 : État initial de l'environnement
- 1.1.4 Cahier 4 : Fonctionnement urbain
- 1.1.5 Cahier 5 : Démographie & habitat
- 1.1.6 Cahier 6 : Diagnostic agricole
- 1.1.7 Cahier 7 : Contexte économique
- 1.1.8 Cahier 8 : Synthèse des enjeux
- 1.1.9 Cahier 9 : Justifications des choix

1.2 Évaluation environnementale

Pièce n° 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Pièce n° 3 : Règlement

3.1 Règlement écrit

3.2 Règlement graphique

- Plan 1 /29 : Amanzé
- Plan 2 /29 : Anglure-sous-Dun
- Plan 3 /29 : Baudemont
- Plan 4 /29 : Bois-Sainte-Marie
- Plan 5 /29 : Chassigny-sous-Dun
- Plan 6 /29 : Châteauneuf
- Plan 7 /29 : Châtenay
- Plan 8a /29 : Chauffailles 1
- Plan 8b /29 : Chauffailles 2
- Plan 9 /29 : Colombier-en-Brionnais
- Plan 10 /29 : Coublanc

- Plan 11 /29 : Curbigny
- Plan 12 /29 : Dyo
- Plan 13 /29 : Gibles
- Plan 14 /29 : La Chapelle-sous-Dun
- Plan 15 /29 : La Clayette
- Plan 16 /29 : Mussy-sous-Dun
- Plan 17 /29 : Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie
- Plan 18 /29 : Saint-Edmond
- Plan 19 /29 : Saint-Germain-en-Brionnais
- Plan 20 /29 : Saint-Igny-de-Roche
- Plan 21 /29 : Saint-Laurent-en-Brionnais
- Plan 22 /29 : Saint-Martin-de-Lixy
- Plan 23 /29 : Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
- Plan 24 /29 : Saint-Racho
- Plan 25 /29 : Saint-Symphorien-des-Bois
- Plan 26 /29 : Tancon
- Plan 27 /29 : Vareilles
- Plan 28 /29 : Varennes-sous-Dun
- Plan 29 /29 : Vauban

3.3 Liste des emplacements réservés

3.4 Liste des bâtiments susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination

3.5 Liste des secteurs de taille et capacité d'accueil limitées (STECAL)

Pièce n° 4 : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

4.1 Orientations d'aménagement et de programmation sectorielles

4.2 Orientations d'aménagement et de programmation thématiques

Pièce n° 5 : Annexes

5.1 Cahier de recommandations architecturales, urbaines et paysagères

5.2 Annexes sanitaires

- 5.2.1 Défense incendie
- 5.2.2 Eau potable
- 5.2.3 Assainissement
- 5.2.4 Eaux pluviales
- 5.2.5 Schéma Directeur d'Assainissement et de gestion des eaux pluviales – Saint-Igny-de-Roche
- 5.2.6 Schéma Directeur d'Assainissement – La Chapelle-sous-Dun
- 5.2.7 Zonage d'assainissement des eaux usées – La Chapelle-sous-Dun
- 5.2.8 Schéma Directeur d'Assainissement et de gestion des eaux pluviales – La Clayette

5.3 Servitudes d'Utilités Publiques

5.3.1 Liste des SUP

5.3.2 Plan des SUP

5.3.3 Plan de Prévention des Risques inondations (PPRI) du Botolet

5.4 Règlementation des boisements

5.5 Zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA)

5.6 Aléas miniers

5.7 Secteur d'information sur les sols (SIS)

5.8 Instauration et délégation du Droit de Préemption Urbain (DPU)

5.9 Instauration d'une obligation de soumettre l'édification / la modification des clôtures & le ravalement de façade à déclaration préalable